

Cadre de gestion des absences aux examens

Selon la politique de l'UQO l'autorisation de reprendre un examen est exceptionnelle et assujettie à certaines conditions : <https://uqo.ca/docs/10858>

Le formulaire est disponible à l'adresse suivante : <https://uqo.ca/docs/10857>

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)



Le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) a pour mission d'accueillir, soutenir et guider toute personne vivant une situation de harcèlement, de discrimination ou de violence à caractère sexuelle. Le BIPH oriente ses actions afin de prévenir les violences à caractère sexuel pour que nous puissions étudier, travailler et s'épanouir dans un milieu sain et sécuritaire.

Vous vivez ou êtes une personne témoin d'une situation violence à caractère sexuel ? Vous êtes une personne membre de la communauté étudiante ou une personne membre du personnel, autant à Gatineau qu'à Ripon et St-Jérôme, l'équipe du BIPH est là pour vous, sans jugement et en toute confidentialité.

Ensemble, participons à une culture de respect.

Pour de plus amples renseignements consultez <https://uqo.ca/biph> ou écrivez-nous au Biph@uqo.ca

Violence à caractère sexuel



Consentement



Faites partie de la solution



Mythes à déconstruire

Tolérance **ZÉRO** en matière de violence à caractère sexuel <https://uqo.ca/biph/violences-caractere-sexuel-vacs>

La Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel est disponible à l'adresse suivante : <https://uqo.ca/docs/22430>

Formation annuelle obligatoire

Depuis 2019, afin de répondre aux obligations issues de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, les établissements du réseau de l'Université du Québec (UQ) mettent leurs efforts en commun pour développer du matériel de formation.

Lien menant à la formation : <https://uqo.ca/biph/formation-obligatoire>

Le plagiat et la fraude



Le plagiat et la fraude sont strictement interdits et le règlement 310-CA-4611 de l'UQO, daté du 16 avril 2007, sera appliqué de façon stricte. Pour plus de détails, consultez le site de l'UQO aux liens suivants :

<https://uqo.ca/integrite>

<https://uqo.ca/sites/default/files/fichiers-uqo/secretariat-general/plagiat.pdf>

<https://uqo.ca/secretariat-general/fraude-et-plagiat>

Politique de civilité et de bonne conduite

L'Université du Québec en Outaouais s'est dotée d'une Politique de civilité et de bonne conduite établissant des règles de conduite applicables à tous les membres de la communauté universitaire. Cette politique décrit les moyens que l'Université du Québec en Outaouais met en place afin de maintenir un climat de travail, d'études et de recherche sain favorisant des relations empreintes de civilité et de bonne conduite. Les dérogations à cette politique peuvent mener à l'imposition de mesures disciplinaires. La Politique de civilité et de bonne conduite de l'UQO est disponible à l'adresse internet suivante : <https://uqo.ca/docs/50888>

Utilisation des technologies de l'information et de communication (TIC) en salle de classe

L'utilisation des TIC par les étudiant.es en salle de cours est strictement interdite sans l'autorisation explicite des personnes chargées de cours et des professeurs. Cette interdiction s'applique notamment à la prise de notes, à l'enregistrement ou la captation audio et vidéo ainsi qu'à la communication ou la diffusion.

Toute allégation concernant un acte dérogatoire à cette interdiction sera traitée selon les politiques, les règles et règlements en vigueur à l'Université du Québec en Outaouais.

Services offerts aux étudiant-es

Soutien à l'apprentissage et à la réussite

Soucieuse de la réussite du parcours universitaire de ses personnes étudiantes, l'UQO met à votre disposition une panoplie [de ressources et d'outils](#) pouvant vous soutenir dans vos apprentissages tels que :

- Le **Centre d'aide au français écrit** (CAFÉ) qui offre ateliers, monitorat et consultations individuelles aux étudiant-es souhaitant améliorer leurs capacités de rédaction <https://uqo.ca/cafe>
- Le **Centre d'aide à la rédaction en ligne** (CAREL) qui permet de soumettre un travail universitaire à un tuteur à des fins de révision et de rétroaction <https://uqo.ca/carel>
- Le **Tutorat**, qui vise à guider et à soutenir une personne étudiante vivant des difficultés dans une ou plusieurs matières disciplinaires <https://uqo.ca/csipu/tutorat>
- Le **Mentorat par les pairs**, qui offre des services liés notamment aux difficultés académiques et à l'intégration sociale <https://uqo.ca/csipu/mentorat>

Sans oublier le **Service aux étudiants en situation de handicap** (SESH) qui offre aux étudiant-es un accueil et un accompagnement correspondant à leurs besoins <https://uqo.ca/handicap>

<https://uqo.ca/csipu/soutien-lapprentissage-la-reussite>

Service psychosocial

Si vous vivez des difficultés personnelles ou reliées à vos études, vous pouvez obtenir du soutien psychosocial gratuit et confidentiel. Une première rencontre avec un.e professionnel.le du service psychosocial des Services aux étudiants vous sera proposé rapidement afin d'évaluer vos besoins.

Le service psychosocial est disponible pour aider toutes les personnes étudiantes inscrites à l'UQO. Les professionnel.les de l'équipe pourront :

- désamorcer des états de détresse émotionnelle;
- clarifier la situation vécue;
- déterminer les besoins;
- orienter vers les ressources appropriées;
- offrir un suivi à court terme.

N'hésitez pas à communiquer avec le soutien psychosocial si vous vivez :

- du stress ou de l'anxiété qui impact vos études;
- un épuisement, une déprime ou un manque de motivation;
- une rupture amoureuse ou un deuil;
- de la difficulté dans la conciliation étude, travail et vie personnelle;
- des difficultés dans vos relations interpersonnelles;

- avec d'autres difficultés qui affecte votre métier d'étudiant.

<https://uqo.ca/etudiants-sae/service-psychosocial>

Grille de notation

Annexe 3 - CA

BARÈME DE NOTATION

PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE

Note (N)	Notation littérale		Valeur numérique correspondante
90 - 100	A+	Excellent	4,3
87 - 89	A		4,0
84 - 86	A-		3,7
80 - 83	B+	Très bien	3,3
76 - 79	B		3,0
72 - 75	B-	Bien	2,7
68 - 71	C+		2,3
65 - 67	C	Passable	2,0
61 - 64	C-	En difficulté	1,7
58 - 60	D+		1,3
55 - 57	D		1,0
0 - 54	E	Échec	0
	S	Exigence satisfaite	

Présenté à la commission des études le 6 juin 2024 dans le cadre du projet de modification du Régime des études de premier cycle.

N.B. : Pour les cours offerts aux cycles supérieurs, étant donné que les notations C, D+ et D ne sont pas disponibles, toutes les notes inférieures à 64 conduisent à un échec (notation E).